

UNIVERSITÉ PARIS-DESCARTES
(PARIS V)

FACULTÉ DE DROIT
INSTITUT D'ÉTUDES JUDICIAIRES

EXAMEN D'ENTRÉE
AU CENTRE REGIONAL DE FORMATION
PROFESSIONNELLE DES AVOCATS DE LA COUR DE PARIS

SESSION DE SEPTEMBRE 2015

DROIT DES PERSONNES
ET DE LA FAMILLE

Cas pratique droit de la famille

C'est par une petite annonce sur internet que Frédéric et Bruno se sont rencontrés. Bruno avait été très clair, il recherchait alors un partenaire pour pouvoir avoir un enfant à l'étranger. Frédéric, désireux d'assumer une paternité, sortant d'une longue histoire d'amour qui n'avait débouché sur rien, avait répondu favorablement espérant peut être reconstruire un couple avec cet inconnu.

Les deux hommes sympathisèrent immédiatement lors de leur première rencontre mais Bruno, obnubilé par son projet resta strictement sur l'organisation de leur future paternité. Il avait déjà pris des contacts aux États-Unis. Il savait qu'une gestation pour autrui était possible là-bas pour un couple homosexuel homme. Il avait même trouvé un organisme qui offrait la possibilité qu'une mère porteuse puisse enfanter deux enfants, tous les deux issus des gamètes de chacun des deux hommes. Le coût était bien sûr très élevé et c'était dans la perspective du partage des frais qu'il avait passé cette petite annonce. Frédéric, un peu pris de vertige face à un tel projet, et après une longue réflexion, finit par accepter. Il n'était pas non plus insensible aux charmes de Bruno.

Leur projet aux États-Unis avançait. Hélas pour Frédéric, très vite, il s'avéra impossible de concevoir un enfant avec ses gamètes du fait d'une importante infertilité. Devant la situation et par peur que tout s'arrête, Bruno se montra encore plus charmant et devint l'amant de Frédéric pour ne pas le perdre et anéantir son projet si bien avancé. Aveuglé par cet amour naissant, Frédéric accepta de continuer avec les seuls gamètes de Bruno et pour encore accélérer les choses, il répondit favorablement à la demande en mariage de Bruno célébré très rapidement en septembre 2014. Un enfant conçu avec les gamètes de Bruno et porté par une femme américaine naît neuf mois plus tard. Munis des papiers américains établissant la filiation de l'enfant à l'égard des deux hommes, le couple rentre avec la petite Charlotte sur le territoire français.

Leur but et en particulier celui de Bruno est de retranscrire sa paternité sur le territoire français. Les deux hommes tentent donc de faire retranscrire leur acte à l'état civil. Averti, le Procureur de la République s'y oppose.

- 1. Bruno et Frédéric sont prêts à aller jusqu'au bout et vous consultent pour savoir quelle est la chance de gagner leur procès à deux ?**
- 2. Bruno vous demande aussi si dans tous les cas sa filiation à lui pourra être reconnue en France et comment ?**
- 3. Question avec variante : que se passerait-il si le couple était un couple de femmes ayant eu recours à une Assistance Médicale à la Procréation légale à l'étranger et étant titulaire d'un acte reconnaissant leur lien de filiation respective avec l'enfant ?**

En imaginant que la transcription soit en fin de compte admise vis-à-vis des deux hommes, l'histoire de s'arrête pas là. Bruno ayant obtenu ce qu'il voulait aspire de plus en plus à recouvrer sa liberté. Tout en s'occupant très bien de Charlotte, Frédéric et Bruno se disputent de plus en plus. Bruno disparaît certains soirs et ne revient à la maison que très tard. Frédéric est certain qu'il multiplie les aventures. Il a d'ailleurs pu intercepter des messages en ce sens sur le portable de Bruno et dans sa boîte de mails toujours ouverte sur l'ordinateur. De plus, Bruno, qui a toujours refusé de présenter Frédéric à sa famille à qui il n'aurait pas avoué son homosexualité, raconte que sa paternité est la résultante d'une aventure sans lendemain, la mère imaginaire l'ayant abandonné avec Charlotte. La situation s'aggrave lorsque Bruno demande à Frédéric de vivre séparément et le chasse de l'appartement qu'ils venaient d'acheter ensemble. Frédéric peut continuer à voir Charlotte mais de plus en plus difficilement.

Il n'en peut plus. Il vient vous voir et vous demande quelle solution il a pour mettre fin à cette situation, il ne veut pas perdre Charlotte non plus tout en sachant que Bruno fera tout pour l'en écarter.

4. Que lui conseillez-vous ?

5. Quelles conséquences ce divorce aura pour Bruno ?